



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 6 MAI 2011

A l'Hôtel de ville de Poitiers

En vertu des articles L.2131-1, L.5211-2 et L.5211-3 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture

le

et/ou notifié le
et qu'il est donc exécutoire.

Pour le Président, par délégation,

Secrétaires de séance : M. DEVERGNE & M. TRICOT

Nbr de membres en exercice : 80
Quorum : 40
Date de la convocation : 22/02/2011
Affichée le : 09/05/2011

Président de séance : Alain CLAEYS, **Président**

Présents : MM. BELGSIR, BLUSSEAU, BOULANGER, BROTTIER, CHALARD, CLEMENT, CORNU, EIDELSTEIN, Mme FRAYSSE, M. GUERIN J.J., Mme JARDIN, MM. MACAIRE, MARTINEAU, MONANGE, PARATTE, QUINTARD, ROCHAUD, SIRAUT A., TANGUY, TRICOT, **Vice-Présidents**

Mmes ALBERIC, ASSERIN, M. BASTIERE, Mme BEAUDOUX, MM. BERTHIER, BONNEFON, BOUCHAUD, Mme CAILLAUD, MM. CHAIGNEAU, CHAUVIN, Mme COINEAU, MM. CORONAS, DAVID, Mme DEBENEST, MM. DEVERGNE, DIVERSAY, DUPERRON, DUPRAZ, ELIE, Mme GABOREAU, MM. GIRAUD, GRAND-CLEMENT, Mmes HIPAULT, ISSINDOU, MM. JEAN, JOYEUX, LOIRET, MAHOU, MAUGER, Mme PELLETIER, MM. PETERLONGO, RIVIERE, Mmes ROUSSEAU, SARRAZIN-BAUDOUX, M. SIRAUT D., Mme THIBAUT, M. THOMAS, Mme VALLOIS-ROUET, **Délégués Titulaires**

Absents excusés : M. SOL, **Vice-Président**

M. AIME, Mlle BARC, Mme BORD, MM. BRACONNIER, BRION, CHAMPEAU, CHARDONNEAU, Mme CHEDANEAU, M. COMPTE, Mmes FAGET- LAPRIE, GERARD, JAMMET, M. JUIN, Mmes MARMIN, NOCQUET, RIMBAULT-RAITIERE, MM ROUQUETTE, SAUX, STUPAR, Mme VERGNAUD, **Délégués Titulaires**

Conformément à l'article 4 des statuts de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers, les titulaires absents sont remplacés pour voter en leurs lieux et place par les suppléants suivant :

| Titulaires | Suppléants remplaçants |
|----------------|-------------------------------------|
| M. AIME | Mme DESBOURDES, Déléguée Suppléante |
| Mme MARMIN | M. MICHELET, Délégué Suppléant |
| M. CHARDONNEAU | M. HECHARD, Délégué Suppléant |

Observations : Le Procès-Verbal du 18 février 2011 est approuvé. Le Rendu compte des délégations au Président et au Bureau n'a donné lieu à aucune observation : Liste des Arrêtés de Délégation de Pouvoir au Président - Liste des Marchés A Procédures Adaptées (MAPA) - Liste des Délibérations prises par le Bureau Délibérant du 7 avril et 5 mai

N°: 10

Date réception Préfecture

12/05/2011

Conseil du 06/05/2011

Identifiant :
2011-0219

Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
31/05/2011



DIRECTION COEUR D'AGGLO -
VIADUC

Titre :

Déconstruction de la passerelle des Rocs et construction du
Viaduc des Rocs - Lancement des enquêtes publiques

Étudiée par :

Le bureau du 05/05/2011

La commission Générale et des Finances du 02/05/2011

Rapportée par : JEAN-JACQUES GUERIN

LANCEMENT DES ENQUETES PUBLIQUES

1°) Enquête publique dite « Bouchardeau »

Par la délibération précédente, vous avez délibéré sur le bilan de la concertation.

Il vous est proposé de lancer l'enquête publique « Bouchardeau » pour les opérations « susceptibles d'affecter l'environnement », conformément aux articles L.123-1 du Code de l'Environnement et R.122-11-2 du Code de l'Urbanisme.

2°) Enquête publique préalable au déclassement de la passerelle des Rocs

La passerelle des Rocs est propriété de Grand Poitiers depuis le 1^{er} octobre 2010 (délibération du 12 juillet 2010).

Afin de pouvoir la déconstruire, il est nécessaire de la désaffecter et de la déclasser.

Conformément au L.141-3 du Code de la Voirie Routière, ce déclassement doit être précédé d'une enquête publique.

Il vous est proposé de lancer l'enquête publique de déclassement préalable, conformément au Code de la Voirie Routière.

Ces deux enquêtes simultanées sont prévues du 14 juin au 18 juillet 2011 (dates confirmées avec le commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal administratif).

AFFICHEE LE : 09/05/2011

Adoptée

Vote pour :

Nombre :

Vote contre :

Nombre :

Abstention :

Nombre :

Ne prend pas part au vote :

Nombre :

Mouvement des Elus :

Autres mentions de vote :

Pour extrait conforme,

Pour le Président, le Vice Président :

